

# MAIRIE D'UNVERRE

DÉPARTEMENT  
D'EURE-ET-LOIR

ARRONDISSEMENT  
DE  
CHÂTEAUDUN

CANTON  
DE  
BROU

## AU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille dix-sept, le lundi vingt-trois janvier à vingt heures, le conseil municipal de la commune d'UNVERRE, légalement convoqué, s'est réuni en Mairie, en séance publique, sous la présidence de **M. Luc BONVALLET, Maire.**

### Étaient présents :

Mme COUTANT, M. FROGER, Mme PINOS, M. LELARD, Mmes CHEVALIER, RENAULT, TALEC, MM. LIGNEAU, PHILIPPE, Mme DAVIGNON et M. FURET  
formant la majorité des membres en exercice.

**Absents excusés** : M. CAILLET, M. GILLOT (pouvoir à M. PHILIPPE) et Mme THOMAS (pouvoir à Mme RENAULT)

Mme **Nicole COUTANT** a été élue secrétaire de séance

### ORDRE DU JOUR

#### **Demande de subvention au titre du Fonds de Péréquation – délibération n°17-01**

Le conseil municipal, à l'unanimité, sollicite auprès de M. le Président du Conseil Départemental d'EURE ET LOIR le bénéficiaire du Fonds de Péréquation, subvention simple, au titre de l'exercice 2017, pour toutes les acquisitions et travaux à réaliser au cours de l'année.

#### **Travaux et acquisitions 2017 – projets – demandes de subventions**

##### Acquisition de matériel pour désherbage mécanique - demandes de subventions – délibération n°17-02

M. le Maire rappelle que la commune adhère, dans le cadre du plan d'actions mené sur le bassin versant de l'Ozanne, à la charte de désherbage des espaces communaux depuis 2005. Afin d'équiper les communes pour la transition vers le zéro pesticides, il a été proposé, par l'animateur de la Chambre d'agriculture en charge de ce dossier, de procéder à un recensement des besoins en vue d'obtenir des prix plus intéressants.

Le conseil municipal, à l'unanimité, après en avoir délibéré, approuve l'acquisition d'un **Réciprocateur thermique** avec **2 jeux de lames**, ainsi que **3 pic-bines** avec manche et un **pic-pavé** avec manches, le tout pour un montant maximal de **782,76 € H.T.** et décide de solliciter une subvention auprès de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne et le Syndicat du Pays Dunois.

##### Demande de subvention au titre du F.D.I. - exercice 2017 - Travaux de réfection de la voirie communale, programme 2017 – délibération n°17-03

Le conseil municipal d'Unverre approuve le projet de réalisation des travaux de réfection de la voirie communale, programme 2017, et décide de solliciter une subvention au titre du Fonds Départemental d'Investissement (Projet local – Voirie) auprès de M. le Président du Conseil Départemental.

##### Demande de subvention au titre du F.D.I. - exercice 2017 - Travaux de réaménagement des trottoirs rue des Lavandes – délibération n°17-03Bis

Le conseil municipal d'Unverre approuve le projet de réalisation des travaux de réaménagement des trottoirs rue des Lavandes et décide de solliciter une subvention au titre du Fonds Départemental d'Investissement (Projet local – Voirie) auprès de M. le Président du Conseil Départemental.

Le plan de financement de cette opération s'établit comme suit :

##### Travaux d'aménagement et d'accessibilité du site du Barc, espace culturel et de loisirs – délibération n°17-04

Le conseil municipal, à l'unanimité, après en avoir délibéré,

**APPROUVE** le montant global estimatif de l'opération d'aménagement et d'accessibilité du site du Barc, en espace culturel et de loisirs, à savoir 22.641,39 € H.T. (soit 27.169,67 € TTC) qui comprend le raccordement électrique du site, le terrassement et la remise en état de l'installation électrique et l'aménagement de sanitaires répondant aux normes d'accessibilité de personnes à mobilité réduite.

Il autorise le Maire à passer commande à ENEDIS pour la réalisation des travaux de raccordement électrique afin qu'ils soient effectués avant avril 2017 ; pour les autres travaux, commande sera passée dès accord et/ou attribution des subventions sollicitées.

Demande de subvention au titre du F.D.I. - exercice 2017 - Travaux d'aménagement et d'accessibilité du site du Barc, espace culturel et de loisirs – **délibération n°17-05**

Le conseil municipal d'Unverre décide de solliciter une subvention auprès de M. le Président du Conseil Départemental au titre du F.D.I. pour les travaux d'aménagement et d'accessibilité du site du Barc.

Demande de subvention au titre de la D.E.T.R. - exercice 2017 - Travaux d'accessibilité du site du Barc, espace culturel et de loisirs – **délibération n°17-06**

Le conseil municipal d'Unverre décide de solliciter une subvention auprès de M. le Préfet d'Eure et Loir au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux, programmation 2017 pour les travaux liés à l'accessibilité du public (*aménagement du parking et des sanitaires*).

Acquisitions 2017 : il est décidé d'acquérir de nouvelles illuminations, une table de pique-nique et des radars pédagogiques.

**Communauté de Communes du Grand Châteaudun – conventions – *délibération n°17-07***

Le conseil municipal autorise M. le Maire à signer les conventions de mise à disposition à intervenir entre la commune et l'EPCI, ainsi que la convention d'occupation précaire pour l'immeuble abritant l'antenne des services scolaires et « petite enfance ».

**Convention ramassage et capture d'animaux – renouvellement – *délibération n°17-08***

M. le Maire rappelle que le conseil municipal a signé une convention à effet du 1<sup>er</sup> janvier 2013 avec la société LUKYDOGS CAPTURE pour le ramassage et la capture d'animaux errants et/ou dangereux sur le territoire de la commune. Celle-ci était renouvelable par reconduction expresse, dans la limite de trois reconductions ; elle a expiré au 31 décembre 2016. M. le Maire donne lecture de la nouvelle convention pour l'année 2017, renouvelable par reconduction tacite, qui reprend les mêmes conditions que la précédente. Le Conseil municipal, à l'unanimité, après en avoir délibéré, approuve la nouvelle convention proposée par la société **LUKYDOGS CAPTURE** pour l'année 2017, renouvelable par reconduction tacite.

**Approbation de la révision du PLU - *délibération n°17-09***

Le conseil municipal, après avoir pris connaissance du rapport du Commissaire Enquêteur et avoir apporté quelques précisions, approuve à l'unanimité le Plan Local d'Urbanisme, tel qu'il a été révisé.

**Approbation de la modification du zonage d'assainissement - *délibération n°17-10***

Le conseil municipal, après avoir pris connaissance du rapport du Commissaire Enquêteur, approuve à l'unanimité le zonage d'assainissement tel qu'il a été modifié.

**Droit de préemption urbain – *délibération n°17-11***

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'instaurer un droit de préemption urbain dans les zones urbanisées et à urbaniser uniquement.

**Informations et questions diverses**

L'assemblée délibérante :

- \* est informée de la mise en ligne du nouveau site internet de la commune
- \* désigne M. Marc FROGER, délégué titulaire, et Mme Marie-Dominique PINOS, déléguée suppléante, auprès du Syndicat du Pays Dunois
- \* de la commande passée pour la fourniture et installation d'un colombarium 8 places au cimetière communal,

Séance levée à 23 h 15